

Certification mener un audit interne QSE

RS3612 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	300, 200
Formacode(s)	31407
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

AFNOR CERTIFICATION · SIRET : 47907600200019

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Tous les secteurs peuvent-être concernés

La certification d'auditeur interne QSE permet à l'auditeur de valoriser son expertise et son savoir-faire en matière d'audit interne QSE.

L'auditeur interne QSE intervient pour améliorer la performance de l'organisation dans la maîtrise de son système de management intégré en vérifiant la conformité de ce dernier aux exigences des référentiels Qualité, Santé et sécurité au travail, et Environnement (QSE), et en évaluant et améliorant son efficacité.

Il intervient en toute indépendance au sein de l'organisation et peut ainsi pointer les dysfonctionnements pour améliorer in fine la performance de l'entreprise.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Une organisation ayant mis en place un système de management intégré QSE se doit d'en vérifier régulièrement la conformité par rapport aux référentiels applicables. Pour avoir l'assurance que ces audits internes QSE sont réalisés conformément à ses objectifs, l'organisation se doit de les confier à des personnes dont les compétences ont été certifiées.

Cette certification se base sur le chapitre 7 de la norme ISO 19011 "Compétence et évaluation des auditeurs". Les compétences certifiées sont les suivantes :

- Mener un audit interne QSE (préparation, réalisation et conclusion) pour évaluer le niveau de conformité d'un système de management intégré QSE.
- Appliquer les principes de l'audit pour pouvoir le réaliser de manière impartiale et performante.
- Conduire une réunion d'ouverture et de clôture d'audit et mener des entretiens afin de préciser les objectifs de l'audit aux personnes audités, de recueillir des preuves d'audit, et de les présenter à l'organisation.
- Elaborer et rédiger des constats (détecter/identifier, classer et rédiger un constat) et rapport d'audit afin de pouvoir communiquer à l'organisme les résultats de l'audit.
- Utiliser ses connaissances sectorielles sur les processus, les produits et les services pour mener à bien un audit interne QSE.
- Planifier son travail et définir ses priorités pour être efficace dans la réalisation de l'audit.

Dans le contexte d'un organisme ayant à faire réaliser des audits internes de son système de management QSE, cette certification permet d'attester des compétences de l'auditeur interne QSE, en se basant sur les exigences de la norme ISO 19011.

Elle permet ainsi à l'organisme d'avoir l'assurance que les audits internes seront réalisés avec une qualité conforme à son niveau d'exigence et aux référentiels auxquels il souhaite se référer. Pour cela, les compétences évaluées dans le cadre de cette certification sont les suivantes :

1. Mener un audit en s'assurant de maîtriser le vocabulaire et les principales exigences des référentiels concernés par l'audit QSE (normes ISO 9001, 14001 et ISO 45001) pour pouvoir évaluer le niveau de conformité du système de

management intégré QSE.

2. Maîtriser, savoir mettre en oeuvre les principes de l'audit (déontologie, impartialité, indépendance vis-à-vis des audités et de la hiérarchie, méthode fondée sur la preuve...), le management (rôle, responsabilités, répartition des tâches au sein de l'équipe d'audit) et la réalisation des audits de systèmes de management.
3. Préparer (prendre contact, savoir identifier, étudier les documents, repérer et rédiger un plan d'audit), et réaliser (savoir conduire une réunion d'ouverture/clôture, adapter son contenu, savoir identifier, constituer les "preuves d'audit", savoir écouter, communiquer et gérer les conflits...) un audit interne QSE.
4. Statuer sur la conformité ou non conformité de l'exigence évaluée (détecter, classer et rédiger).
5. Adopter la bonne posture face à des situations concrètes d'audit pour être capable d'auditer dans toutes les circonstances, même difficiles.
6. Organiser son travail, savoir planifier et gérer les priorités, respecter les délais pour pouvoir prendre en compte les contraintes de l'organisme, de son activité et du programme d'audit interne.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

- Formation initiale (niveau) : être titulaire d'un diplôme de niveau IV - Baccalauréat ou équivalent.
- Expérience Professionnelle : justifier d'une expérience professionnelle de 2 ans minimum.
- Expérience dans le domaine : avoir contribué à un système intégré QSE (ou au minimum bi-référentiels, ex : QE, QS ou ES) en place quelle que soit la fonction occupée au sein de l'organisme.
- Formation : Avoir suivi une formation à l'audit interne QSE de 21 heures minimum (dans les 3 années précédant la candidature)

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2021
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/3612/>